

Messieurs

MacLellan	Nowlan	Scott
Malépart	Olivier	(Hamilton-Wentworth)
Malone	Ostiguy	Scott
Maltais	Ouellet	(Victoria-Haliburton)
Marceau	Paproski	Siddon
Massé	Parent	Simmons
Masters	Patterson	Smith
Mayer	Pelletier	Stewart
Mazankowski	Penner	Tardif
McCain	Pepin	Taylor
McCauley	Peterson	Tessier
McCuish	Pinard	Thacker
McDermid	Portelance	Thomson
McKenzie	Prud'homme	Tobin
McKinnon	Reid	Tousignant
McKnight	(St. Catharines)	Towers
McLean	Reid	Trudeau
McMillan	(Kenora-Rainy River)	Turner
McRae	Roberts	Vankoughnet
Mitges	Robinson	Veillette
Munro	(Etobicoke-Lakeshore)	Watson
(Esquimalt-Saanich)	Roche	Wenman
Munro	Rompkey	Whelan
(Hamilton-Est)	Rooney	Wilson
Murta	Rossi	Wise
Neil	Roy	Wright
Nicholson (M ^{lle})	Savard	Yanakis
Nickerson	Schellenberger	Yurko—228.
Nielsen	Schroder	

CONTRE

Messieurs

Althouse	Keeper	Ogle
Anguish	Knowles	Orlikow
Benjamin	Kristiansen	Parker
Blackburn	Lewycky	Riis
Blaikie	Manly	Robinson
Broadbent	McDonald (M ^{lle})	(Burnaby)
Deans	(Broadview-Greenwood)	Rose
de Jong	Miller	Sargeant
Heap	Mitchell (M ^{me})	Skelly
Itinuar	Murphy	Waddell
Jewett (M ^{lle})	Nystrom	Young—31.

[Français]

Mme le Président: La motion est adoptée, le bill est lu pour la 2^e fois, et la Chambre se forme en comité plénier sous la présidence de M. Blaker.

● (1750)

[Traduction]

Le vice-président: A l'ordre. La Chambre se forme en comité plénier pour étudier le projet de loi C-137, portant reprise du débardage et des opérations connexes dans les ports de la côte ouest du Canada.

L'article 2 est-il adopté?

Des voix: Adopté.

(L'article 2 est adopté.)

M. Nielsen: Monsieur le président, j'invoque le Règlement. Je crois que le gouvernement désire présenter un amendement,

Opérations portuaires sur la côte ouest—Loi

mais je ne sais pas exactement si celui-ci porte sur l'article 2 ou sur un autre article.

M. Blais: Monsieur le président, j'invoque le Règlement. J'ai l'intention de présenter une motion visant à modifier l'article 6 du projet de loi.

Le vice-président: Je remercie le ministre de ce renseignement. Je savais qu'il était possible que d'autres amendements soient proposés bientôt.

L'article 3 est-il adopté?

Sur l'article 3—*Reprise des opérations.*

M. Nielsen: Monsieur le président, nous ne nous opposons pas à l'adoption de l'article 3, mais nous avons un amendement à l'alinéa *b*) du paragraphe (2) de l'article 3 qui découle d'un amendement que nous proposons à l'article 4. Je prierais donc le comité de bien vouloir reporter l'étude de l'article 3(2)*b*) jusqu'à ce qu'il se soit prononcé sur notre important amendement concernant l'article 4.

● (1800)

Le vice-président: Si la Chambre est d'accord, nous pourrions reporter l'article 3 jusqu'à ce que nous étudions l'amendement portant sur l'article 4. Cela reviendra au même que ce que propose le député.

(L'article 3 est reporté.)

Sur l'article 4 . . .

M. Crombie: Monsieur le Président, à l'article 4, j'ai une motion à proposer qui entraînera, comme le dit mon ami, un amendement corrélatif à l'article 3 et peut-être également à l'article 5. L'amendement que je propose relativement à l'article 4 est le suivant:

Que l'on modifie le projet de loi C-137, portant reprise du débardage et des opérations connexes dans les ports de la côte ouest du Canada, en supprimant l'article 4 et en le remplaçant par ce qui suit:

4 (1) Le ministre du Travail doit, après l'entrée en vigueur de la présente loi,

a) nommer dans les 14 jours une Commission d'arbitrage composée de trois membres, désignés respectivement par le patronat, les syndicats et le gouvernement, et lui soumettre la prolongation de la convention collective visée par la présente loi, en vue d'y inclure la période mentionnée à l'alinéa 2*a)* ainsi que toutes les questions touchant la modification de ladite convention collective qui, de l'avis de la Commission d'arbitrage, au moment de sa nomination, sont en litige entre l'Association des employeurs et le syndicat; et

b) prévoir sous quelle forme la Commission d'arbitrage devra exposer sa décision en ce qui concerne toutes les questions qui lui sont soumises.